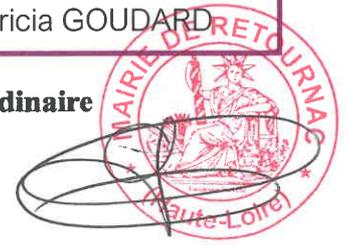


Le Conseil Municipal du 17 novembre 2022 APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 octobre 2022.

Le Maire,  
Patricia GOUDARD

**COMPTE-RENDU de la Séance du Conseil Municipal Extraordinaire  
du Jeudi 6 Octobre 2022 à 19h45 –**



**1-Appel des Présents**

Présents : Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL,

Absents excusés représentés : Daniel DILITTA représenté par Patricia GOUDARD, Christian PEYRARD représenté par Alain LUTZ, Carole GIGANT représenté par Brigitte ROCHE, Maëlle JOLY représentée par Patrice WAUTHIER, Jean-Yves AUBERT représentée par Pierre ASTOR

Absents excusés : Corinne TARGHETTA, Sébastien VINCENT

**2-Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Stéphanie GRANOUILLET**

Public : 25 à 30 personnes

Au titre de la presse, présence de David LUMINIER (représentant Le Progrès), Julien BILLY et Fabienne MERCIER (représentants La Commère 43)

Patricia GOUDARD : nous sommes réunis ce soir pour le vote d'une motion de soutien au maintien du guichet de la gare de Retournac. Nous avons appris en partie par des articles de presse et en partie par les agents de la SNCF, qui nous ont contacté, qu'il y avait un projet de fermeture partielle du guichet de la gare de Retournac à savoir que les horaires d'ouverture aller passer de 16 heures par jour, 7 jours sur 7, à 8 heures par jour du lundi au vendredi, hors jours fériés.

On ne peut que déplorer cette décision. Ce projet de fermeture qui est envisagé sans concertation aucune avec les élus de la Commune. J'attends bien l'argument de l'évolution des modes de consommation. Le rôle de l'agent ne se limite pas à la seule vente de billets de trains. La présence d'un agent permet également de pouvoir bénéficier de conseils pour acheter ses billets ou organiser ces trajets, de renseignements en cas de retard par exemple ce qu'un automate ne vous donnera pas. C'est également un gage de sécurité pour les usagers rassurés par la présence d'un agent lors ce qu'ils vont prendre leur train. Certains usagers sont encore éloignés des modes de consommation en ligne. Dans ce cas là où est l'égalité de traitement des usagers. La dématérialisation des services peut être une facilité et un gain de temps pour certains mais elle doit rester un choix. L'intérêt général et l'utilité sociale, bases de nos services publics, disparaissent au profit d'exigences de rentabilité mais tout ne se mesure pas en termes de profits : le lien social, l'attractivité du territoire, la qualité du service rendu. Aujourd'hui on nous annonce une réduction d'horaires. On ne peut que redouter la fermeture définitive à terme. Comme pour tous les services de proximité nous sommes une nouvelle fois confrontés à un total désengagement des autorités. A l'heure où l'on incite à limiter l'usage de la voiture comme fait-on dans nos territoires ruraux ? Alors que nous sommes entrés dans le dispositif « petites villes de demain » sensé favoriser l'attractivité de nos communes où est la cohérence si nous diminuons sans cesse les services rendus.

Je n'oublie pas que cette réduction d'horaires d'ouverture va engendrer aussi la suppression de personnels.

Suite à ces informations dont nous avons chacun été informés soit par la presse soit par les agents. A la suite du conseil municipal du 29 septembre, il a été décidé de convoquer ce conseil municipal extraordinaire pour voter une motion de soutien au maintien du guichet de la gare de Retournac.

Je vais vous en faire lecture :

La SNCF mène actuellement une réflexion sur l'ensemble des points de vente physique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et envisage, dans ce cadre, la fermeture partielle du guichet de la gare de « RETOURNAC » avec une réduction drastique des horaires d'ouverture qui passeraient de 16 heures par jour, 7 jours sur 7 à 8 heures par jour du lundi au vendredi, hors jours fériés.

La gare SNCF de « RETOURNAC », unique moyen de transport collectif au départ de la commune, dispose d'un guichet de vente et d'un distributeur automatique de billets pour l'achat des titres de transport TER. Elle propose plusieurs départs quotidiens par train ou autocar pour se rendre à Saint-Etienne / Lyon ou au Puy-en-Velay.

Le public qui fréquente la gare et achète ses billets au guichet est divers : personnes âgées, travailleurs, jeunes, notamment dans le cadre scolaire. La gare de « RETOURNAC » est une desserte ferroviaire pour un bassin de vie qui s'étend bien au-delà du territoire communal : les habitants de nombreuses communes voisines bénéficient également de ce service. La gare est par ailleurs fortement fréquentée en période estivale, notamment par les nombreux randonneurs empruntant le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

En réduisant l'offre proposée aux usagers par la diminution des horaires d'ouverture de la gare, la SNCF contribue elle-même à la diminution de son chiffre d'affaires.

Si le digital est amené à prendre une part plus importante parmi les canaux de vente, il ne concerne pas tous les publics et n'a pas vocation à suppléer les missions d'un agent : la vente et l'après-vente des billets, l'information aux voyageurs, l'entretien du site et une sécurité garantie des voyageurs et des équipements.

Retournac est également une gare de croisement et de cantonnement pour l'espace des trains, c'est-à-dire que des croisements de trains de sens contraire (un venant du Puy-en-Velay et un autre venant de Saint-Etienne) peuvent s'opérer. Sans cette possibilité de croisement, les temps de parcours entre deux gares le permettant va être allongé et impliquera des retards en cascade, voire des suppressions de trains, faute de lieux de croisement. En effet, au moindre incident cette gare devient incontournable pour le maintien de l'ensemble du trafic ferroviaire et donc du service rendu aux usagers.

Enfin, au moment où l'Etat incite les citoyens à utiliser les modes doux pour se déplacer et a retenu la commune de Retournac dans le dispositif « Petites Villes de Demain » pour œuvrer à la revitalisation de son centre-bourg, les élus s'interrogent sur la crédibilité donnée à ces intentions si dans le même temps des services à la population sont fermés sans concertation avec les acteurs locaux.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DEMANDE à la SNCF le maintien du personnel, des services proposés et des horaires actuels au guichet de la gare de «RETOURNAC»

Patricia GOUDARD : des remarques ? des observations ? à faire sur ce texte

Pierre ASTOR : Mme Le Maire, différentes observations. Il a fallu attendre le dernier conseil municipal et que ce point soit abordé avec des élus de l'opposition municipale qui demandent le vote d'une motion, ce qui a été accordé, pour que cela puisse venir. Je trouve cela dommage tandis que nous aurions tous gagné à réfléchir ensemble à ce sujet auparavant. Je ne souhaite pas rentrer dans cette polémique car je crois qu'il faut au contraire que l'on apparaisse totalement uni avec les démarches que vous entreprendrez pour

qu'elles puissent être couronnées de succès. Nous avons intérêt à travailler tous ensemble que ce soient les agents de la SNCF, le public et les élus.

La 2<sup>e</sup> chose c'est que votre motion telle que vous la présentez au niveau du texte est extrêmement claire. Il n'y a rien à dire mais simplement on est dans une bataille de communication. Pour cette raison je crois que l'on gagnerait à voter quelque chose qui soit beaucoup plus court même si on reprend tout ce que vous exposez en exposé des motifs. Dire tout simplement : Non aux changements des horaires, maintien des horaires actuels, maintien de la présence actuelle qui permet d'éviter la fracture territoriale entre ceux qui ont ou non internet, entre la querelle des anciens et des modernes, non au tout numérique.

Faire quelque chose de très simple, on y gagnerait. On pourrait avoir le résumé de cette motion bien en gros dans la presse.

Il va de soi que si vous persistez tel que c'est écrit, je la voterai aussi.

Patricia GOUDARD : pour revenir à l'historique. Depuis le début, je suis en lien avec les usagers et le personnel qui intervient sur la gare de Retournac, par l'intermédiaire de M. Martin. Je suis également en contact avec des représentants de la CGT. A partir du moment où nous avons été informés de ce projet nous avons immédiatement interpellé par un courrier la Direction Régionale de la SNCF, le Président du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes.

La semaine dernière a eu lieu le conseil municipal. Effectivement M. Maleysson a abordé le sujet, sujet que j'ai prévu d'aborder. Je lui ai laissé la parole avant d'intervenir. Il a été décidé de convoquer ce conseil à votre initiative. Je ne le nie pas. L'essentiel c'est effectivement qu'aujourd'hui ce conseil soit réuni pour voter cette motion. On peut effectivement réduire le texte de la motion mais il me semble essentiel que l'ensemble des motivations de cette motion soit transcrit. C'est un avis personnel.

Antoine MALEYSSON : juste pour rappeler que nous avons reçu il y a quelque temps le bulletin de la Région. En page centrale un article qui est très bien fait « Une Région bien gérée, c'est une Région qui peut agir ». Il y a un petit article qui correspond tout à fait au maintien des gares et au maintien des lignes. Il me paraît complètement évident que le président de notre région fasse tout ce qui peut et tout ce qui est en son pouvoir, et je compte sur le conseil municipal pour faire ce qui est demandé. On ne peut pas dire quelque chose et faire son contraire.

Patricia GOUDARD : je suis d'accord

Applaudissements du public

Patricia GOUDARD : d'autres questions ?

Patricia GOUDARD : Est-ce que vous souhaitez que l'on révise le texte de cette motion ou nous le votons en l'état ?

Anne-Sylvie MIRMAND : il me semble important de remettre le contexte et de détailler les motivations qui nous amènent aujourd'hui à demander le maintien des horaires du guichet et détailler aussi le rôle de l'agent. Cela ne doit être pas réduit seulement à « non à la fermeture du guichet ». Bien expliquer le rôle de l'agent, ce n'est pas seulement la vente de billets mais bien au-delà un service qu'il rend à l'ensemble du territoire

Pierre ASTOR : on est d'accord et je ne conteste pas de bien expliquer et la vente des billets et cette présence qui engendre un sentiment de sécurité et permet le croisement des trains. Il n'y a pas de difficultés mais je mets en avant en termes de communication des choses qui soient un peu plus simples. Il faut aussi aborder autre chose : si cette motion reste lettre morte après concrètement que fait-on ? on ne reste pas à regarder passer le train. Il faudrait peut-être dire : on vient de faire quelque chose.

Patricia GOUDARD : on a envoyé des courriers. On vote une motion. Je vais relier cette motion auprès du président de l'association des maires pour que nous soyons soutenus par les autres élus des communes du Département. Aujourd'hui c'est la gare de Retournac, demain ce sera peut-être la gare d'une autre commune. Je sollicite par l'intermédiaire de l'AMF les autres maires pour les inviter à prendre une motion dans le même sens. Je vais relancer les interventions auprès de la Région. J'en ai parlé à Mme la Députée de la Haute-Loire pour qu'elle soit mobilisée auprès de nous et qu'elle active ses réseaux pour soutenir la démarche.

Brigitte ROCHE : il est important que nous mettions en place une pétition pour la population en Mairie.

Patricia GOUDARD : je crois qu'il y a déjà une pétition en route à la Gare et dans toutes les gares comme Aurec

Thierry BENEVENT : je comprends ta 1<sup>er</sup> remarque sur la motion mais elle s'adresse aussi à l'ensemble de la population. Il est important qu'elle soit étayée pour que les gens comprennent l'ensemble du problème et qu'ils puissent apporter leur soutien à ce mouvement. Si on réduit trop à 2 ou 3 phrases, on en a déjà voté des motions, il est important que celle-ci soit étayée. C'est quelque chose qui n'est pas forcément perçu par le grand public comme quelque chose d'important. Si on l'étaye cela sera mieux ressenti.

Patricia GOUDARD : d'autant plus que si nous la relayons auprès des autres communes il faut que le contexte soit précis pour inciter les gens à se mobiliser à nos côtés.

Antoine MALEYSSON : si demain la gare de Retournac ferme, cela sera aussi une grande défaite que l'automatisation des changements de voies. Mais le problème va se répercuter non seulement à Retournac mais aussi à Bas et Aurec. Il faut absolument que la municipalité de Retournac prenne contact avec les municipalités en amont pour faire remonter le problème et faire une action publique.

Patricia GOUDARD : il n'y a pas que les communes qui sont sur la ligne de trains, il y a aussi toutes les municipalités qui sont autour et celles qui pourraient être concernées demain et qui sont moins impactées aujourd'hui par cette décision

Pierre ASTOR : on a aussi un argument qui est un peu économique et touristique. On est à 3h45 de Paris. Pour avoir fait ce trajet presque quotidiennement pendant des années, je vous mets au défi de trouver une commune à 600 km de Paris à 3h45 et bien au-delà il y a 2 sous-préfectures que l'on connaît : Yssingeaux et Ambert. Ambert/Paris : on gagne du temps à faire Ambert/Retournac et Retournac/Paris au lieu d'aller à Clermont Ferrand quand les correspondances TGV sont bien faites. Dire que cela est très important mais dire aussi que pour beaucoup de gens et bien je cite comme exemple, cela m'est arrivé.

J'ai voulu aller une fois à Corbeille Essonne et une fois à Fréjus au départ de Retournac en train. Les deux fois sur internet on me dit qu'il n'y a pas de trains. Et ben si, il y a un train. Il suffit de chercher Lyon-Fréjus ou Lyon-Paris et on sait que Corbeille est à côté et après on fait Retournac-Lyon. Les appareils et internet ne mettent qu'un trajet. Les gens auront tendance à prendre la voiture ce qui n'est pas écologique ou à renoncer. Tandis que la personne qui est au guichet saura, si c'est quelqu'un qui ne maîtrise pas toute la carte SNCF, faire les choix. Il est important de dire qu'il y a une dimension si on est à une motion réduite ou large parler de l'intérêt et de l'impact économique d'une personne qui vient à conseiller et également pour les anciens. L'impact économique et l'impact touristique cela a été dit.

Si on ferme les week-ends il y a une certaine incohérence : les jeunes reviennent les week-ends, et ont besoin d'un billet pour le départ du week-end et des personnes qui ont des résidences secondaires soit 50% de la population à Retournac. Si on a une présence, si on a une SNCF forte le week-end, elle peut faire avec la crise économique ...

Anne-Sylvie MIRMAND : on peut rajouter, c'est une proposition M. Astor, sur le paragraphe où l'agent s'occupe de la vente, de l'après-vente, l'information des voyageurs, l'entretien du site et une sécurité garantie des voyageurs et des équipements, on peut mettre qu'il permet de donner des conseils sur des trajets impliquant plusieurs correspondances. C'était dans ce sens-là.

Pierre ASTOR : Anne-Sylvie comme j'étais parti sur l'idée d'une motion très courte : après les arguments j'enchaîne sur le développement. L'idée d'une motion qui reprenne tout, il faut trouver le moyen d'y faire allusion dedans sans négliger l'objectif essentiel.

Patricia GOUDARD : On oublie certainement des choses mais l'idée de renseignements fournis par l'agent apparait. On peut plutôt avancer l'argument économique qui est moins visible et moins perçu dans la motion telle qu'elle est écrite.

Représentant CGT Cheminot : Si je peux intervenir ?

Patricia GOUDARD : je vous en prie

Le représentant CGT : Je voudrais intervenir sur le fait sur ce que disait le Monsieur : les billets. Si vous n'avez plus de guichets, nous avons une application SNCF qui est très mal faite. Si vous voulez faire un trajet, nos collègues des guichets arrivent à hacher le trajet en 2, 3 ou 4 fois pour trouver le trajet le plus court. L'application SNCF ne sait pas le faire. Déjà le trajet est beaucoup plus long ou on vous dit qu'il n'y a pas de trains alors que le train existe. L'automate non plus. C'est le vendeur ou la vendeuse qui hache le trajet.

J'aimerais si cela est possible vous lire une petite explication sur la Gare de Retournac avant le vote.

« Le syndicat CGT des cheminots de la Haute-Loire vous alerte sur la fermeture partielle de la gare de Retournac. Lors d'une réunion SNCT du 6 septembre 2022 la direction a annoncé le passage en A8 des agents en gare du lundi ou vendredi. Actuellement la gare est ouverte de 4h45 à 20h25 tous les jours de la semaine, de 8h à 20h15 le samedi et de 13h à 21h15 le dimanche. Cette situation est catastrophique pour l'emploi puisqu'elle va entraîner la suppression de 3 postes. Elle ne permettra plus de faire évoluer les cheminots sur le secteur. Les trains ne pourront plus croiser pendant les heures de fermeture ce qui engendra des retards de circulation, les travaux ne pourront plus se faire.

Moi sur le service électrique, je fais la partie électrique sur toute la ligne entre le Puy et Aurec sur Loire. Il y a énormément de chutes de rochers et notamment à Chamalières. Si nous avons des chutes de rochers à Chamalières et que nous ne pouvons plus croiser à Retournac, il n'y a plus de train. Cela est très important.

Le guichet sera fermé la moitié de la journée. Nous savons très bien qu'une fermeture partielle entraîne une fermeture définitive dans les mois qui suivent puisque les chiffres ne seront pas bons.

Sans présence humaine en gare les personnes en situation de handicaps ne pourront plus être prises en charge. Ce qui est discriminatoire. J'ai eu le cas en gare de Retournac : 2 dames âgées aveugles, s'il n'y avait pas eu l'agent de gare à Retournac, les dames ne pouvaient pas prendre le train.

J'aimerais aussi alerter sur cela. Ce sont nos emplois, le service public et l'attractivité de votre commune.

Applaudissements

Pierre ASTOR : nous pouvons rajouter : je ne connais pas le nombre d'habitants à Chapeauroux mais je crois que c'est un peu plus petit que Retournac. En proportion, nous payons beaucoup plus que Chapeauroux en termes de suppression d'emplois si ce projet vient à terme. En terme de fréquentation il n'est pas dit que nous ayons beaucoup plus que sur la ligne Le Puy-Saint Etienne et principalement Retournac.

Patricia GOUDARD : il ne faut pas mettre les 2 communes en opposition.

Anne-Sylvie MIRMAND : Nous pouvons mettre la phase : l'information aux voyageurs et mettre l'accent sur les trajets comportant plusieurs correspondances, l'entretien du site et la prise en charge et l'accompagnement de personnes en situation de handicaps.

Patricia GOUDARD : Je vous propose de passer au vote.

Brigitte ROCHE : tu peux nous dire ce que tu as rajouté ?

Patricia GOUDARD : sur le paragraphe « Si le digital est amené à prendre une part plus importante parmi les canaux de vente, il ne concerne pas tous les publics et n'a pas vocation à suppléer les missions d'un agent : la vente et l'après-vente des billets, l'information aux voyageurs notamment sur les trajets comportant plusieurs correspondances, l'entretien du site et une sécurité garantie des voyageurs et des équipements, la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. »

Patricia GOUDARD : nous passons au vote

Qui vote contre ? qui s'abstient ? je vous remercie

Approbation de la motion à l'unanimité

Pierre ASTOR : une observation Mme le maire. Comme vous le savez il y a différents organismes au niveau du Pays et du Scot. L'argument de dire que le seul mode de transport collectif que nous ayons à Retournac c'est le train avec ses difficultés. Il est peut être important que ceux qui nous représentent au Scot, au Pays et à la communauté de communes expliquent dans ses enceintes ce genre de difficultés que vont entraîner la fermeture partielle du guichet. On ne peut pas prôner différents modes de déplacements, avoir des plans de déplacements au niveau du pays, du scot et à coté dégager le seul ...

Patricia GOUDARD : de toute façon la communauté de communes sera aussi destinataire de la motion. Les élus qui interviennent au niveau de ces organismes sauront relayer notre problématique.

Je voudrais préciser une chose : samedi matin il a été entendu avec les agents qui sont sur la gare de retournac d'organiser un rassemblement pour afficher officiellement la motion que nous avons voté ce soir, au niveau de la gare. Toutes les personnes qui souhaitent s'associer à cette action seront les bienvenues : Ce sera samedi matin à 8h30 à la gare de Retournac.

La séance est levée à

Le secrétaire de séance

Stéphanie GRANOUILLET



Le Maire,

Patricia GOUDARD

